

## Déposer à l'INPI



## Aide-mémoire

## Informations Complémentaires




## Présentation du formulaire


## Identification

- Déposants 
- Destinataire 

## Modele de marque

- Représentation 


## Produits-Services

- Sélection 
- Panier


## Options de dépôt

- Sélection

## Signataire

- Sélection 

## Formulaire

- Récapitulatif 
- Aide Mémoire** 
- Télécharger

Quitter

## LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR ET DES REDEVANCES A ACQUITTER A L'INPI

Votre dépôt doit comporter :

- 5 exemplaires identiques signés de la demande d'enregistrement (si la marque est en couleur, 5 exemplaires en couleur).
- le paiement des redevances dont le montant total et la répartition sont les suivants :

Redevance de dépôt :

- Jusqu'à 3 classes : **225** Euros

TOTAL : **225** Euros

Vous pouvez effectuer votre paiement au moyen d'un chèque bancaire ou postal, d'un mandat, d'un virement bancaire ou postal, d'un ordre de prélèvement sur un compte créditeur ouvert auprès de l'Agent comptable de l'INPI. Vous pouvez également payer par carte bancaire ou en numéraire.

- le cas échéant le pouvoir du mandataire.

**ATTENTION : le pouvoir doit être remis lors du dépôt pour éviter une notification d'irrégularité.**

Vous pouvez effectuer votre dépôt :

- soit en vous présentant à l'INPI Paris ou en délégation régionale ;
- soit en l'adressant par lettre recommandée avec accusé de réception **exclusivement** à l'adresse suivante :

**INPI Bureau de l'accueil et des formalités**  
26 bis rue de saint Petersburg  
75800 PARIS Cedex 08

LISTE des documents à fournir à l'INPI :

- 5 formulaires identiques signés et non agrafés,
- le paiement correspondant.

Imprimer

